



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 2024

L'assemblée générale de l'association Défense et Promotion de la Langue Française s'est tenue le samedi 27 janvier 2024 à 15h00 à Menetou-Salon dans la salle communale sise rue de Fontbertrange.

Le président Alain ROBLET salue tous les membres présents, les remercie très chaleureusement de leur présence, adresse des vœux de bonheur et de santé à tous et des vœux de prospérité pour notre association. Il présente les excuses des membres absents et fait observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés, Madame Monique ROBLET et Monsieur Jean-Pierre PINEAU.

L'ordre du jour est abordé :

- Présentation du rapport moral et d'activités de l'année 2023 par le président Alain ROBLET (annexe 1). Ce rapport est adopté à l'unanimité.
- Présentation du rapport financier de l'année 2023 (annexe 2) et du budget prévisionnel 2024 par le trésorier Jack BÉCARD. M. Philippe LEBLOND, vérificateur aux comptes de l'exercice 2023 donne lecture de son rapport qui confirme en tous points la très bonne tenue des comptes et l'exactitude des opérations de l'exercice. Les documents financiers sont adoptés à l'unanimité.
- Élections au conseil d'administration : Tous les candidats sont élus pour un an à l'unanimité. La composition du conseil d'administration est donc la suivante :
 - Mme Véronique BERGER
 - Mme Dominique ROUARD
 - Mme Danièle SENNE DOT
 - M. Jack BECARD
 - M. Gérard FOULEDEAU
 - M. Claude LANGLOIS
 - M. Alain ROBLET
 - M. Jean-Pierre ROUARD
- Propositions d'actions retenues pour 2024 :
 1. Organiser le concours de français « Plumier d'argent » dans les classes de 4^e des collèges du Cher ;
 2. Participer à un colloque international sur la francophonie pendant la Semaine de la langue française et de la francophonie ;
 3. Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » ;
 4. Proposer les chroniques du livre aux médias radiophoniques locaux ;
 5. Conduire une communication avec les médias ;
 6. Organiser une animation lors de la venue d'enseignants moldaves dans le Cher ;
 7. Organiser un pique-nique au cours de l'été ;
 8. Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon ;

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

9. Participer au salon du livre à Aubigny-sur-Nère ;
10. Participer à la fête des associations à Bourges ;
11. Participer au salon du livre à Henrichemont ;
12. Organiser une animation au profit du Téléthon à Menetou-Salon.

D'autres actions à conduire au cours des années à venir peuvent être soumises au président, étant rappelé que l'adhérent qui suggère une activité en sera le pilote. Ces propositions seront alors examinées par le conseil d'administration pour décision.

Informations diverses :

- Le président rappelle que Monsieur Xavier DARCOS, de l'Académie française, chancelier de l'Institut, président de DLF national, a demandé que la lutte contre l'écriture dite inclusive soit une priorité et que la lutte contre les anglicismes soit également en tête de nos actions.
- Madame Michelle BLAYAC, présidente de l'association Berry-Québec, informe qu'elle donnera une causerie sur la langue française, le 4 avril prochain à l'Université populaire à Bourges (entrée 11 € pour couvrir les frais de location de salle). Il est à noter que DLF national et France-Québec œuvrent conjointement pour diverses actions.
- Monsieur Yves CHAUSSET, passé gouverneur du district régional du Rotary Club, intervient pour exposer le projet conduit conjointement avec le Lion's Club pour organiser, le 20 mars prochain (Journée de la francophonie) une visioconférence avec de nombreux partenaires français et étrangers sur le thème « Le français, une langue en partage ». Un courrier de présentation a été signé par M. Xavier DARCOS, de l'Académie française. Notre président Alain ROBLET a été missionné par le conseil d'administration de DLF national pour le représenter. Si cette visioconférence s'avère un succès, une action d'envergure sera organisée en 2025 à la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts, toujours pour le bienfait de notre belle langue.
- En clôturant l'assemblée générale, le président Alain ROBLET remercie les membres de l'association pour leur implication dans l'organisation des différentes manifestations qui font de la délégation du Cher la plus active de toutes.
- Par leurs applaudissements, tous les membres présents manifestent leur bonheur de défendre et promouvoir la langue française ; ils en sont heureux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Après la traditionnelle photo de groupe, des galettes sont ensuite partagées avec délectation, arrosées d'un bon vin et de jus de pommes bien de chez nous.

La secrétaire,

Le président,

Dominique ROUARD

Alain ROBLET

D.L.F. 18 307, Les Thébaults 18510 Menetou-Salon

Tél. : 06 17 29 12 70 - Courriel : dlf.18.cher@gmail.com - Site Internet : <http://www.langue-francaise-cher.fr/>